

# Le courrier de la Lesse



Le Contrat Rivière de la Lesse ASBL

A : Rue de Préhyr 12F - 5580 Rochefort ☎ : 084 / 22 26 65

✉ : info@crlesse.be 🌐 : www.crlesse.be 📺 : www.facebook.com/crlesse

N° 172

Juin 2024

## Actions résolues

### Point noir résolu LeEr1433

En réalisant l'inventaire de terrain sur le ruisseau de Lorcy, sur la commune de Saint-Hubert, l'équipe a pu constater que l'accès du bétail au cours d'eau a été empêché grâce à la pose de clôtures.



En empêchant le bétail d'accéder au cours d'eau, les déjections animales n'enrichissent pas le milieu aquatique en phosphore ou en nitrates, diminuant ainsi le risque d'eutrophisation des eaux. De plus, la clôture protège les berges du piétinement et de l'érosion causée par le bétail. La clôture des cours d'eau n'est pas que bénéfique pour la biodiversité et la qualité de l'eau. Rappelons qu'elle l'est aussi pour la santé et la productivité des animaux. En effet, de très nombreuses maladies sont liées aux zones humides (piétin, grande douve du foie).



### Un rongeur exotique et problématique : le rat musqué

Originaire d'Amérique du Nord, le **rat musqué** (*Ondatra zibethicus*) est un **rongeur inféodé au milieu aquatique**. Il a été introduit dans de nombreux élevages en Europe

pour sa fourrure, avant de s'en échapper et de coloniser les milieux naturels et agricoles.



Très envahissant et sans prédateur naturel significatif, il est devenu dans les années 1960 le mammifère le plus commun des cours d'eau d'Europe de l'Ouest. Il cause d'importants dégâts en creusant ses terriers dans les berges des cours d'eau ou des étangs. Il peut être à l'origine de dommages tels que des ruptures de digues, des déstabilisations de rives, etc.

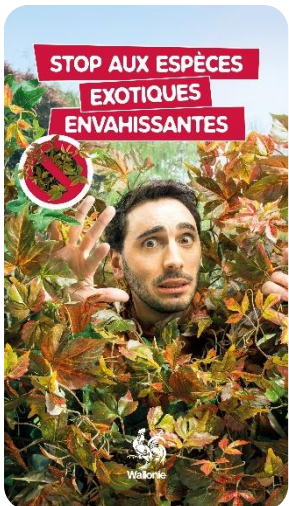
**Le rat musqué est un herbivore qui, pour se nourrir, s'attaque aux plantes aquatiques (roseau, nénuphar, carex,...) voire aux cultures** mais il peut également manger des restes de poissons, des amphibiens et des coquillages qu'il est capable d'ouvrir lui-même.

Malgré ses nombreuses similitudes avec le ragondin (article sur le ragondin : voir Courrier de la Lesse d'avril), il existe d'importantes différences. Alors que le ragondin adulte peut peser jusqu'à 10kg, son compère n'atteint généralement que 1,5kg. Au niveau de l'apparence, le ragondin possède d'imposantes moustaches de couleur blanche, alors que celles-ci sont bien moins visibles chez le rat musqué.

Pour information, le Service Public de Wallonie a mis en place une cellule de piégeage pour cette espèce: ce service est à la disposition des particuliers, des entreprises et des organismes publics. Il intervient de façon systématique mais également sur demande d'intervention (privés, administrations publiques, etc.).



Ce service est gratuit. La demande doit être formulée au service central à Jambes via l'adresse électronique : rat@spw.wallonie.be. Pour plus d'informations concernant ce service : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/lutter-contre-le-rat-musque-recourir-au-service-regionale-de-piegeage>



**Les espèces exotiques envahissantes, qu'elles soient végétales ou animales, représentent une menace sérieuse pour la biodiversité locale !**

Par réflexe, certaines de nos pratiques peuvent augmenter ce phénomène d'envahissement, comme par exemple : jeter tous nos déchets verts de jardin au compost, déposer une tortue égarée dans le point d'eau le plus proche, etc. Ces actions qui peuvent sembler banales, entraînent parfois des conséquences néfastes sur la biodiversité.

Dès lors, **en connaître davantage sur les espèces invasives, choisir les bonnes plantes pour son jardin, se renseigner sur le type d'animal que vous souhaitez acquérir est primordial.**

Vous trouverez toutes les informations et les différentes questions fréquemment posées sur le site de la Wallonie : <https://stopenvahissantes.be/home.html>

Un doute ou une question subsiste ? Vous pouvez également nous contacter et nous verrons comment vous aider au mieux.

## Le CR Lesse anime : les écoliers, acteurs de demain !



**100 !** C'est le nombre d'enfants sensibilisés durant le mois de mai par la cellule de coordination du Contrat de Rivière Lesse.

Les élèves de l'école communale de Bièvre, de Naomé (Bièvre), de Haut-Fays et Porcheresse (Daverdisse), ainsi que les élèves de l'école du Centre de Rochefort ont été sensibilisés sur divers thèmes en lien avec l'eau.

La problématique des déchets et leur impact sur la vie aquatique, le traitement des eaux usées au sein d'une station d'épuration, ainsi que le cycle naturel de l'eau n'ont dorénavant plus de secret pour eux.

## Actu : Less'essentiel de l'info

### Se baigner en été : oui, mais pas n'importe où !

Cette saison 2024, ce sont 26 sites officiels de baignade en plein air qui sont ouverts.

Dès ce 15 mai, 16 sites de baignade sont ouverts officiellement au public, et ce, jusqu'au 30 septembre 2024. Pour les 10 autres sites où la présence de maîtres-nageurs sauveteurs est exigée par la commune concernée, il faut encore patienter jusqu'au 15 juin. Ces zones seront ouvertes jusqu'au 15 septembre 2024.

Sur le sous-bassin de la Lesse, 3 zones de baignade sont officiellement définies.

- ◆ La Lesse à Pont-à-Lesse (Anseremme – Dinant),
- ◆ La Lesse à Houyet,
- ◆ Le Centre Sportif de Libramont.

En savoir plus sur la qualité des eaux de baignades et l'ouverture des zones : <https://www.crlesse.be/baignade/>

### Au secours, ça pousse ! Désherber autrement...

Vous l'avez probablement vite remarqué, la météo de ces derniers temps a favorisé la pousse des végétaux en tout genre. Bien que la présence de certaines espèces puisse être une véritable aubaine pour la biodiversité ou même pour votre cuisine (soupe d'orties, salade de pissenlits, etc.), vous aurez peut-être l'envie de vous en débarrasser.



**Dès lors, il convient de choisir la méthode la plus adaptée, l'idéal étant de privilégier les moyens préventifs limitant le développement de la végétation.**

Découvrez les techniques de désherbage ainsi que les méthodes préventives pour votre pelouse, parterre ou potager via l'article d'Adalia :

<https://www.adalia.be/desherber-autrement>

#### Savez-vous que ?

L'utilisation de produits ménagers tels que **l'eau de Javel, le sel ou encore le vinaigre** pour désherber est **interdite** puisque nuisible pour les eaux de surface et souterraines.

## Saviez-vous que ?

Partez à la recherche  
des vers plats dans votre jardin

# FLATWORM WATCH

FLATWORMWATCH VISE À DÉCOUVRIR,  
AVEC L'AIDE DES CITOYENS,  
QUELLES ESPÈCES DE VERS PLATS TERRESTRES EXOTIQUES  
SONT DÉJÀ PRÉSENTES EN BELGIQUE.

Secrétariat scientifique national des espèces exotiques envahissantes, en collaboration avec l'Institut des sciences naturelles, le Jardin botanique de Meise, l'Institut de recherche sur la nature et la forêt (INBO) et l'Université d'Hasselt, vise à découvrir, avec l'aide des citoyens, quelles espèces de vers plats terrestres exotiques sont présentes en Belgique. Les vers plats non indigènes peuvent avoir un impact négatif majeur sur les vers de terre et autres invertébrés dans votre jardin. Ils peuvent ainsi perturber la biodiversité et la fertilité de votre sol. Une première étape importante pour lutter contre ces animaux très peu connus est de cartographier les populations présentes en Belgique, mais aussi de connaître la manière dont ils se dispersent accidentellement lors de transports de plantes ou de sol.

### Qu'est-ce qu'un ver plat ?

Les vers plats constituent un groupe d'animaux très diversifié du groupe des plathelminthes. Bien que la plupart des espèces de vers plats soient aquatiques, il existe aussi un certain nombre d'espèces qui vivent sur terre, mais dans des habitats humides.

Les vers plats, comme leur nom l'indique, ressemblent à des vers aplatis. Ils n'ont pas de pattes et leur corps est enveloppé d'une couche de mucus qui leur donne un aspect lisse et glissant. Contrairement aux limaces, ils n'ont pas de tentacules/antennes sur la tête et leur corps est complètement lisse et aplati. En outre, leur corps n'est pas divisé en segments, contrairement aux vers de terre et aux sangsues.

### Envie de participer au projet ?

<https://www.iasregulation.be/fr/flatwormwatch>

Conseils pratiques et identification : <https://www.iasregulation.be/fr/856/download>

Source article : <https://www.iasregulation.be/fr/flatwormwatch>

*A la recherche de vers plats exotiques dans votre jardin pour la « bonne cause » !*

### En quoi consiste ce projet ?

Ce projet, mené par le



© Johan Verstraeten

## Inondations : mieux comprendre le phénomène de ruissellement

Ces dernières semaines, certaines communes de notre sous-bassin ont été à nouveau touchées par des inondations. Le risque d'inondation par ruissellement a souvent été cité, mais qu'est-ce que cela veut dire ?

Le ruissellement, c'est le **phénomène d'écoulement d'eau de pluie à la surface du sol, avant que l'eau ne rejoigne un ruisseau, une rivière**. L'inondation par ruissellement survient lorsque la pluie est trop intense pour que le sol absorbe toute l'eau. C'est le cas notamment sous une forte averse orageuse. Dans cette situation, le ruissellement peut être très intense et emporter pratiquement tout sur son passage (meubles, mais aussi voitures, terre, morceaux de route, etc.) ; à proximité de champs cultivés et partout où le sol n'est pas couvert de végétation (chantiers, terrassements récents), le ruissellement peut provoquer des coulées de boue aux effets dévastateurs.

**Le ruissellement peut apparaître pratiquement partout, de façon surprenante**, contrairement au débordement possible d'une rivière qui est relativement intuitif : on voit la rivière même quand il ne pleut pas. Le ruissellement apparaît aussi de manière soudaine puisqu'il est lié à l'averse : une inondation par ruissellement se produit en général en quelques minutes ou dizaines de minutes, alors que le débordement d'une rivière se manifeste progressivement en quelques heures voire quelques jours (bien sûr, le débit d'un petit ruisseau gonfle de manière très rapide, comme du ruissellement).

**L'endroit précis où il y aura du ruissellement est donc relativement imprévisible.**

Des cartes des axes privilégiés de ruissellement existent cependant et permettent dans une certaine mesure d'anticiper les zones les plus à risque. Pour vérifier si votre terrain est situé sur un axe de concentration du ruissellement, consultez la [carte LIDAXES](#) et la [carte d'aléa d'inondation sur le Géoportail de la Wallonie](#). Bien entendu, le bon sens s'applique aussi : si votre terrain est situé en contrebas d'un versant, le

long d'une rue en pente ou dans une cuvette, même sans axe de concentration cartographié, une inondation par ruissellement peut survenir.

### **Quelques liens utiles :**

Recommandations pour protéger son habitation :

<https://inondations.wallonie.be/home/ruissellement/ruissellement-naturel-et-en-zone-rurale/recommandations-pour-protoger-son-habitation.html>

Site IRM : <https://www.meteo.be/fr/meteo/previsions/cumul-des-precipitations>

Hydrométrie – situation des principaux cours d'eaux :

<https://hydrometrie.wallonie.be/home.html>

Source article : <https://inondations.wallonie.be/accueil.html>

## **A vos agendas !**

Venez fêter les **25 ans du CRIE de Saint-Hubert avec nous!**

**Samedi 8 juin**

Samedi 8 juin 2024  
10h → 17h

Activités gratuites pour toute la famille

Bar · petite restauration · musique

**Sa. 8 JUIN : Fêtons ensemble les 25 ans du CRIE de Saint-Hubert !**

**Animation gratuite du CR Lesse «Petites bêtes de la rivière» par Merry & Marie**

**Horaire:** 3 sessions à 11h, 14h et 16h (groupe de 15 personnes, sur inscription à l'accueil) – **Se munir de bottes si possible!**

**Lieu :** Fourneau Saint-Michel 10, 6870 Saint-Hubert

**Lien vers l'événement :** <https://www.facebook.com/share/LGZy8UU4PtJesr3/>

**Je. 13 JUIN : Projection de « Après la pluie » - rencontre & débat**

**Après la pluie**

**SÉANCE RENCONTRE**

JEUDI 13 JUIN À 20:15

EN PRÉSENCE DES RÉALISATEURS QUENTIN NOIRFALISSE & JÉRÉMY PAROTTE

**Documentaire de Quentin Noirfalisse et Jérémy Parotte, deux réalisateurs qui ont suivi des citoyens sinistrés de la vallée de la Vesdre dans la reconstruction de leur vie après les inondations du 15/07/21.**

**Horaire:** 20h15 (durée 2h)

**Lieu :** Ciné Plaza, Rue Simon, Hotton, Belgique

**Lien vers billetterie :** <https://www.billetweb.fr/apres-la-pluie-seance-rencontre-debat>

**Je. 4 JUILLET : 3 ans de KICK à Rochefort, ça se fête !**

**Concert, expo & verre de l'amitié - gratuit**

**Horaire:** à partir de 16h

**Lieu :** Rue de Préhyr 12, 5580 Rochefort

**Lien vers l'événement :** <https://www.facebook.com/share/WefQyDjbmU3eXD/>



**Di. 14 JUILLET : rejoignez-nous pour le grand saut au BIG JUMP 2024 par GoodPlanet & le Centre des Jeunes et de la Culture de Rochefort**



**Concerts, petite restauration, grand saut et activités diverses : Caroline & Merry y seront présentes pour des animations autour de la rivière et des inondations.**

**Horaire :** à partir de 15h

**Lieu :** Rochefort – aux alentours du Pont de Pierre (Rue Au Bord de l'Eau)

**Le Big Jump c'est quoi?:** <https://www.goodplanet.be/fr/big-jump-organisation/>

**Contrat de Rivière Lesse ASBL**

Rue de Préhyr 12F  
à 5580 Rochefort  
084 / 22 26 65

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

N° d'entreprise : 0894.160.351  
N° de compte ING : BE36.3630.1997.6481  
RPM : Dinant

Le Contrat de rivière Lesse est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Namur, la Province de Luxembourg, et les communes de Beauraing, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin.

Se désabonner | Gérer votre abonnement